

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

**AVIS PUBLIC**

**Assemblée publique de consultation  
Projet de règlement numéro 21-582**

Avis public est donné par la soussignée que le **mercredi 14 juillet 2021, à 18 h 45**, à la salle 114 du Centre culturel Humania Assurance situé au 1675, rue Saint-Pierre Ouest, à Saint-Hyacinthe, la commission créée par le conseil de la MRC des Maskoutains en vertu de la résolution numéro 21-06-196, adoptée le 9 juin 2021, en conformité avec l'article 53.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)*, tiendra une assemblée publique sur le projet de *Règlement numéro 21-582 modifiant le Règlement numéro 03-128 relatif au Schéma d'aménagement révisé (Levée d'une zone de réserve pour la municipalité de Saint-Jude)*.

Lors de cette assemblée publique, la commission expliquera la modification proposée et ses effets et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet de *Règlement numéro 21-582 modifiant le Règlement numéro 03-128 relatif au Schéma d'aménagement révisé (Levée d'une zone de réserve pour la municipalité de Saint-Jude)*.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de règlement au siège social de la MRC des Maskoutains situé au 805, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe et au bureau municipal de la municipalité de Saint-Jude, durant les heures régulières d'ouverture.

**Résumé du projet de règlement :**

Le projet de *règlement numéro 21-582* a pour objet de lever la zone de réserve à l'aménagement (ZR2) dans la municipalité de Saint-Jude en ajustant les superficies prévues pour les zones prioritaires et les zones de réserves au Chapitre 3 – Schéma d'aménagement et de mettre à jour la carte de l'Annexe I du Chapitre 4 – Document complémentaire concernant les zones prioritaires et les zones de réserves;

Donné à Saint-Hyacinthe, le 25<sup>e</sup> jour du mois de juin 2021.

Le directeur général,



André Charron, GMA